Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 6 février 2023, à 19h00, à la salle des loisirs, sise au 130 rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse Monsieur Hilarius Peter, conseiller Monsieur Patrice Godin, conseiller Monsieur Bernard Martel, conseiller Madame Ginette Laliberté, conseillère Monsieur Yvan Courchesne, conseiller Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente sur place Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

2023-02-23 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patrice Godin Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h01.

Adoptée.

2023-02-24 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Congrès ADMQ 2023
 - 4.3 Rééquilibration du rôle Offre de services
 - 4.4 Entretien ménager Démission de Véronique Noël
- SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt rapport du mois
 - 5.2 Achat de respirateurs
 - 5.3 Achat de bunkers
 - 5.4 Salaire Benoit Noël augmentation salariale
- 6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires voirie
 - 6.2 Entente intermunicipale en ingénierie Autorisation de signature
 - 6.3 Achat d'une débroussailleuse / faucheuse
 - 6.4 Bail de location Camions Denis Lefebvre Autorisation de signature
 - HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE
 - 7.1 Matières résiduelles fertilisantes (MRF) Demande d'interventions de la part des gouvernements du Canada et du Québec
 - 7.2 Télémétrie Offre de services
 - 7.3 Offre de renouvellement AFSQ
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 8.1 Lettre aux propriétaires de terrains doubles
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Demande de Réjean Lachapelle pour tarif réduit de location de salle COMMUNICATIONS DIVERSES
 - 10.1 Cégep Drummondville Demande de paiement pour bourse 2022
 - 10.2 Demande de remboursement remorquage
 - 10.3 Demande borne électrique
- 11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS12. RAPPORT DES EMPLOYÉS
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

7.

10.

2023-02-25 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal suivant :

- Séance ordinaire du 16 janvier 2023

En conséquence,

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du mois de janvier 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2023-02-26 4 ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

Attendu que les dépenses ont été présentées aux membres du Conseil lors de la préséance ;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu que le conseil municipal approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de 62 511.74 \$

Paiements par dépôt direct, pour un total général de 7 770.46 \$

Comptes payés, pour un total général de 15 398.18 \$

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Julie St-Laurent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

I. II. Ot I amount

Julie St-Laurent

2023-02-27 4.2 Congrès ADMQ 2023

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'autoriser l'inscription au montant de 566\$ taxes en sus et d'autoriser la réservation d'une chambre pour l'événement.

Adoptée.

2023-02-28 4.3 Rééquilibration du rôle - Offre de services

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'accepter l'offre de services de la firme Cévimec BTF reçue le 6 février 2023 au montant de 7 395,00\$ taxes en sus. La mairesse demande une présentation de la rééquilibration du rôle du service de l'évaluation de la MRC.

Adoptée.

2023-02-29 4.4 Entretien ménager – Démission de Véronique Noël

Considérant que Véronique Noël a remis sa démission pour l'entretien ménager du bureau municipal et du garage car elle n'a plus de temps pour cela ;

Il est proposé par Yvan Courchesne

Et résolu d'accepter la démission de Véronique Noël, avec remerciements pour services rendus et qu'une offre d'emploi soit publiée entre 18\$ et 25\$ de l'heure.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt rapport du mois

Le directeur du service incendie dépose le rapport mensuel des activités du service incendie.

Adoptée.

2023-02-30 5.2 Achat de respirateurs

Attendu qu'il y a lieu de remplacer progressivement les respirateurs des pompiers;

Attendu les soumissions reçues pour l'achat de 2 respirateurs :

Protection incendie CFS

19 030,00\$ (taxes en sus)

- Aerofeu

25 384.50\$ (taxes en sus)

Attendu que les municipalités limitrophes (en entraide) utilisent les respirateurs de la compagnie CFS, c'est-à-dire, même compatibilité des bonbonnes;

Attendu la recommandation du directeur incendie Gaston Manseau;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'accepter la soumission de la firme Protection incendie CFS au montant de 19 030,00\$ taxes en sus.

Adoptée.

2023-02-31 5.3 Achat de bunkers

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu de procéder à l'achat de 2 bunkers et accessoires pour un montant de 13 416.53\$ taxes incluses.

Adoptée.

2023-02-32 5.4 Salaire de Benoît Noël – Augmentation 2023

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu de procéder que le taux horaire de Benoît Noël soit majoré de 6.9% soit 27,36\$ de l'heure pour la petite mécanique des camions du service incendie.

Adoptée.

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Dépôt rapports hebdomadaires du mois

Le responsable des travaux publics dépose les rapports hebdomadaires des activités du service.

Adoptée.

2023-02-33 6.2 Entente intermunicipale en ingénierie – Autorisation de signature

Attendu que les Municipalités désirent mettre en place une coopération intermunicipale durable et financièrement viable afin de partager une ressource en ingénierie;

Attendu que Saint-Félix-de-Kingsey a été nommée responsable du projet par les Municipalités participantes et qu'elle a accepté ce rôle;

Attendu que Saint-Félix-de-Kingsey a déposé au nom des Municipalités une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds Régions et Ruralité pour le projet de partage d'une ressource en ingénierie;

Attendu que la demande d'aide financière déposée a reçu l'approbation du gouvernement du Québec et un protocole d'entente a été signé à cet effet;

Attendu que la ressource en ingénierie sera embauchée par la Municipalité responsable, mais que toutes les Municipalités partenaires pourront se prévaloir de cette ressource, selon les modalités de la présente entente;

Attendu que les Municipalités désirent conclure une entente intermunicipale conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) afin de prévoir les termes, conditions et modalités de leur entente relativement au partage des services qui seront rendus par la ressource en ingénierie;

En conséquence,

Sur proposition de Karine Trahan

il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la signature du protocole d'entente et d'autoriser la directrice générale et la mairesse à signer pour et au nom de la municipalité les documents à cet effet.

Adoptée.

2023-02-34 6.3 Achat d'une débroussailleuse / faucheuse

Considérant les deux soumissions reçues pour l'achat d'une débroussailleuse / faucheuse dont les résultats sont les suivants :

Kubota Drummondville
 Claude Joyal inc
 19 000.00\$ (taxes en sus)
 23 600.00\$ (taxes en sus)

Considérant la recommandation du responsable des travaux publics ;

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu d'accepter la soumission de Claude Joyal inc au montant de 23 600.00\$ taxes en sus.

Adoptée.

2023-02-35 6.4 Bail de location Camions Denis Lefebvre – Autorisation de signature

Considérant le bail de location d'une déneigeuse signé le 25 janvier 2023 ;

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'entériner la signature du contrat de location.

Adoptée.

7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE

2023-02-36 7.1 Matières résiduelles fertilisantes (MRF) – Demande d'interventions de la part des gouvernements du Canada et du Québec

Attendu qu'un reportage inquiétant de l'émission Enquête diffusée en décembre dernier et de l'émission la semaine verte à Radio-Canada;

Attendu qu'un appel à la mobilisation pour qu'un moratoire soit décrété sur l'épandage de matières résiduelles fertilisantes d'origine humaine dans les champs;

Attendu qu'un risque de contamination des puits par l'épandage de matières résiduelles fertilisantes dans les champs;

Attendu que les MRF d'origine humaine contiennent des contaminants tels que le cadmium, les dioxines, les furannes et plusieurs autres qui sont encore inconnus du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« MELCCFP »);

Attendu le peu de données existantes sur les teneurs des biosolides par rapport aux contaminants émergents de type médicaments, hormones, plastiques et PFAS;

Attendu que les PFAS sont probablement associés à des problèmes liés à la reproduction, au développement, au système endocrinien, au foie, aux reins et au système immunitaire et qu'ils sont considérés par le Centre international de Recherche sur le Cancer comme potentiellement cancérigènes pour l'homme;

Attendu que les nombreux produits chimiques que l'on retrouve dans les MRF d'origine humaine peuvent causer des dommages irréversibles pour l'environnement et que leur usage dans le cadre d'activités agricoles peut avoir de graves conséquences sur la qualité de l'eau des nappes phréatiques environnantes et, ultimement, sur la qualité de vie des citoyens;

Attendu que l'État du Maine aux États-Unis, à la lumière d'une enquête, a récemment interdit l'épandage des boues d'épuration sur son territoire le temps de mieux établir la dangerosité des matières qu'elles peuvent contenir;

Attendu que le MELCCFP confie aux seuls agronomes la responsabilité d'élaborer les plans agroenvironnementaux de recyclage pour les agriculteurs tandis que ceux-ci peuvent aussi être à l'emploi des compagnies de valorisation, ce qui tend à placer ces derniers en position de conflit d'intérêts;

En conséquence,

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu unanimement que la Municipalité de Durham-Sud joint sa voix à celle de la municipalité du Canton de Cleveland et demande au gouvernement du Québec d'appliquer le principe de précaution dans la gestion des MRF d'origine humaine en cessant d'autoriser leur épandage sur les terres agricoles du Québec par le biais d'un moratoire, et ce, le temps qu'un débat public ait lieu sur la question et que soit adopté un cadre réglementaire strict afin d'éviter que soient étendues dans l'environnement des concentrations trop élevées de contaminants émergents de type médicaments, hormones, plastiques et PFAS;

Que les gouvernements du Canada et du Québec coopèrent pour que cesse l'importation des matières résiduelles fertilisantes (MRF) d'origine humaine des États-Unis ou d'ailleurs, et ce, le temps que des mesures réglementaires plus sévères soient mises en place et qu'un débat public ait lieu sur l'opportunité ou non de recevoir les boues municipales d'un autre pays que le Canada;

Que la Municipalité de Durham-Sud demande au gouvernement du Québec de revoir l'encadrement de l'industrie des MRF d'origine humaine de manière à éviter que les agronomes de l'industrie ne soient en conflit d'intérêts;

Que cette résolution soit transmise au MELCCFP, au ministère de la Santé et des Services sociaux (« MSSS »), au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (« MAPAQ »), à l'Union des producteurs agricoles (« UPA ») au bureau du député provincial Sébastien Schneeberger, au bureau du député fédéral Martin Champoux, à la Fédération québécoise des municipalités (« FQM »), à l'Union des municipalités du Québec (« UMQ ») ainsi qu'à la MRC de Drummond.

Adoptée.

2023-02-37 7.2 Télémétrie – Offre de services

Considérant les deux offres reçues pour le service de télémétrie pour l'eau potable dont les résultats sont les suivants :

- Régulvar Inc 2 425.00\$ (3 ans)

- Nouvelle technologie (Tekno) inc 3 600.00\$ (5 ans)

Considérant que l'utilisation des services de l'entreprise Tekno représenterait un montant d'acquisition de matériel de 17 400.00\$;

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'accepter l'offre de services de la firme Régulvar au montant annuel de 2 425,00\$ pour un contrat de 3 ans.

Adoptée.

2023-02-38 7.3 Association forestière du Sud du Québec (AFSQ) – Adhésion 2023

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de l'AFSQ au montant de 300,00\$ taxes en sus.

Adoptée.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2023-02-39 8.1 Lettre aux propriétaires de terrains doubles

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'acheminer aux propriétaires de terrains doubles une lettre pour les inviter à communiquer avec la municipalité afin de connaître leur intérêt quant à la possibilité de vendre leur terrain double.

M. Hilarius Peter fait la lecture de la lettre et la dépose séance tenante.

Adoptée.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Demande de Réjean Lachapelle pour tarif réduit de location de salle

Considérant la demande de Réjean Lachapelle pour obtenir un tarif réduit de location de salle pour une activité régulière de danse le samedi soir ;

Demande reportée à la prochaine séance.

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

2023-02-40 10.1 Cégep Drummondville – Demande de paiement pour bourse 2022

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu d'accorder un montant de 350,00\$ pour une bourse offerte en 2022.

Adoptée.

2023-02-41 10.2 Demande de remboursement pour remorquage

Considérant la demande de M. Jean Laporte pour obtenir un remboursement pour ses frais de remorquage engendrés lors de la tempête du 26 janvier 2023.

Il est proposé par Patrice Godin Et résolu de refuser la demande.

Adoptée.

2023-02-42 10.3 Commentaire pour installation borne électrique

M. Guillaume Auger a acheminé un courriel soulevant l'idée que ce serait bien qu'il y ait une borne électrique à Durham-Sud.

Le conseiller Patrice Godin effectuera des recherches pour voir les possibilités.

Adoptée.

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORT DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-02-43 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Karine Trahan Et résolu que la séance soit levée à 19h56.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.
Sylvie Laval, Mairesse